

Madame Claire Legras, directrice des affaires juridiques du Ministère des Armées, a reçu la distinction de "Légionnaire de 1<sup>ère</sup> classe d'honneur" des mains du général Alain Lardet, commandant la Légion étrangère. La cérémonie s'est déroulée dans les appartements de la résidence du CEMA, à l'Ecole Militaire (Paris). A cette occasion, s'est déroulée une cérémonie de remise de képis blancs pour 48 jeunes légionnaires. La nouvelle "légionnaire de 1<sup>ère</sup> classe d'honneur" a été affectée au 4<sup>ème</sup> régiment étranger représenté par son chef de corps.



L'honneur que me réserve la Légion étrangère me touche au plus profond ainsi que celui que vous me faites, Monsieur le chef d'état-major des armées, de recevoir à cette occasion mes amis de la Légion, d'autres qui la connaissent et qui l'aiment, ainsi que ma famille.

Je n'ai pas comme François sué à Arta, ni comme Sylvain sauté de liane en liane dans la jungle guyanaise avec le 3<sup>ème</sup> REI, ni même comme Antoine testé des émotions nouvelles au 2<sup>ème</sup> REP : le syndrome d'imposture est donc puissant !

Pour moi la Légion a commencé par une injonction, celle du général Bosser m'accueillant au ministère : « avant toute chose, il faut que tu ailles à la Légion » ; il savait que j'y trouverai un beau bouquet de problèmes juridiques, et je n'ai pas été déçue, mais aussi le sens de l'engagement militaire et des rencontres qui me donneraient à penser. Une injonction donc, avant de devenir un rêve et, grâce à vous, une patrie.

Fermer l'archive



[Lire l'article complet](#)